

Ecole élémentaire Léonard de Vinci SAINT-EVARZEC

Compte-rendu du conseil d'école du 17/11/2020.

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 17 novembre de 17h30 à 19h15 par visioconférence.

A l'ordre du jour :

- Présentation et rôle du conseil d'école.
- Rentrée : équipe pédagogique et éducative et effectifs des classes.
- Points particuliers du fonctionnement de l'école (APC, Enseignement des langues, situation sanitaire).
- Règlement intérieur de l'école.
- Projets d'école et de classes.
- La sécurité dans l'école : exercices incendie et PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité).
- Travaux.
- Questions diverses
: accès de l'école pour les vélos (côté rue de Moguérou)

1 - Présentation et rôle du conseil d'école.

Le conseil d'école est un lieu d'échanges entre tous les membres de la communauté éducative. Il est constitué pour une année scolaire. Il est présidé par la directrice et il réunit tous les partenaires de l'école : Inspecteur de l'Education Nationale, enseignants, représentants de la municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale. Toute personne pouvant apporter un avis éclairé peut se voir également invitée.

Tous les problèmes de la vie de l'école y sont évoqués : le règlement intérieur, les rythmes scolaires, le restaurant scolaire, la garderie, la santé, l'hygiène et la sécurité dans l'école, toutes questions portant sur le bien-être des enfants à l'école.

2 - Présentation de l'équipe pédagogique :

Deux nouveaux enseignants interviennent cette année à l'école : Manon Briec assure le $\frac{1}{4}$ temps de Sandrine Daoulas le lundi et Morgane Pédrone assure la décharge de direction en CM2 le jeudi. Françoise Blin, et Mélanie Halléguen et Alice Poilpré, AESH (Accompagnantes d'élèves en situation de handicap) travaillent auprès de 6 élèves de l'école en CE2, CM1 et CM2.

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| ➤ Classe CP 23 élèves | ➤ Classe de CM1 25 élèves |
| ➤ Classe de CE1A 19 élèves | ➤ Classe de CM1/CM2 21 élèves |
| ➤ Classe de CE1 B 18 élèves | ➤ Classe de CM2 25 élèves. |
| ➤ Classe de CE2 26 élèves | TOTAL : 157 élèves |

Présence de stagiaires de l'INSPE (institut national supérieur du professorat et de l'éducation) en CM2, CE2 et CP. Présentation des parents élus, 7 élus titulaires, pas de remplaçants cette année.

3 - fonctionnement de l'école.

L'enseignement de l'anglais est assuré pour tous les niveaux, du CP au CM2

En CM1/CM2 et en CM2 les élèves ont 45 minutes d'anglais par semaine : comme dans toutes les écoles du canton, ces élèves bénéficient aussi de 45 minutes hebdomadaires d'allemand.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont repris les lundis et jeudis de 16h35 à 17h05. Ils permettent de proposer une aide aux enfants qui peuvent avoir des difficultés ponctuelles en français ou mathématiques.

Pas de changements au niveau des horaires de l'école. Pour rappel : 8h50 - 12h ; 13h45 - 16h35.

La surveillance est assurée 10 minutes avant le début des cours, donc à partir de 8h40 le matin et de 13h35 sur la pause méridienne.

QUELQUES RAPPELS

- Les **absences** doivent être signalées le plus vite possible, par mail, par téléphone ou par Classroom pour les classes qui ont choisi ce mode de communication.
- Au niveau de la sortie : les enfants doivent rester dans la cour de l'école lorsqu'ils attendent leurs parents pour être sous la surveillance des enseignants. S'il reste des enfants à 16h45 ou 17h10 après les APC), ils sont pris en charge par le personnel de mairie.
- Les enfants prenant habituellement les transports scolaires et ne pouvant, à l'occasion, pas le prendre doivent prévenir les services compétents de la mairie.

Situation sanitaire : les entrées/sorties des élèves se font par 4 entrées distinctes le matin et le soir. Les familles ont toutes reçu les protocoles sanitaires en début d'année et aux vacances d'automne, avec le plan qui indiquait ces entrées/sorties.

Le matin, les élèves se dirigent directement vers leur salle de classe où ils se lavent les mains en arrivant, ou (selon les classes) passent d'abord par les sanitaires pour le lavage des mains. Si un enfant arrive ou repart en dehors des heures d'entrée et de sortie, il faut que les parents passent par le portail principal (rue de Moguérou) et vienne jusqu'à la classe. Le port du masque pour les adultes est obligatoire sur tout l'établissement. Il est devenu obligatoire pour les enfants depuis le 2 novembre. Dans l'ensemble, les enfants le supportent bien.

Des masques tissus (3 par enfants) seront distribués par la mairie à partir de jeudi 19 novembre dans les écoles.

Le brassage des élèves est limité : les classes sont réparties sur la cour de récréation selon des zones et en deux temps distincts.

1^{ère} récréation : Les CE1 A, CE1 B, CP et CE2 sur 4 zones.

2^e récréation : les CM1, CM1/CM2 et les CM2 sur 3 zones.

Cela permet de laisser libre le terrain de sport : il est très utilisé, car au protocole sanitaire, s'ajoute le plan vigipirate renforcé. Les déplacements à pied ne sont pas autorisés pour l'instant sur les temps scolaires, donc pas de possibilité d'aller à la halle des sports.

5- Règlement intérieur de l'école.

Le règlement a été soumis au vote des membres du conseil d'école pour approbation. Le règlement a été approuvé à l'unanimité.

6 - Les projets des classes et/ou de l'école :

Le brassage des classes étant à limiter, certaines activités ne sont pas possibles dans l'état actuel du protocole sanitaire et du plan vigipirate : chorales, rencontres sportives ...

Projet pour l'école :

Intervention d'un architecte et d'un paysagiste du CAUE : l'idée est de repenser la cour de récréation. Les services techniques ont été contactés et verront dans quelle mesure ils pourront nous aider.

Le diagnostic a été réalisé l'an dernier avec 4 classes, un projet a été proposé par le CAUE et présenté à M. le Maire et à Mme l'adjointe au maire. Pour l'instant, l'équipe enseignante est dans l'attente d'une réponse des deux professionnels du CAUE pour voir comment ce projet pourrait être mené.

Cycle 2

- des actions seront menées dans le cadre de la liaison GS - CP : des vidéos vont être faites par les CP expliquant leurs ressentis de début d'année pour les maternelles.
- 3 séances de cinéma pour chacune des 4 classes de cycle 2 (CP, CE1 A, CE1 B, CE2) -> une séance annulée le 5 novembre.

- Piscine du CP au CE2 en deux groupes : les classes de CP et CE1A actuellement les vendredis après-midis jusqu'au 4 décembre (10 séances). / les classes de CE1B et CE2 à partir du 11 décembre également les vendredis après-midis (9 séances). -> séances annulées au moins jusqu'au 1^{er} décembre.
- Séances d'escrime pour les CE2 au 2^e trimestre si c'est possible. Des masques nettoyables et des armes plastiques ont été achetés. Il faut attendre que le projet soit accepté.
- Sortie à Océanopolis pour les CP et CE2. Et visio pour les CE1B

Cycle 3

- Classe de mer à Camaret du 12 au 16 avril 2021 : les familles ont été interrogées pour savoir si, dans le principe, elles acceptaient que leur enfant participe à ce projet. Bien-sûr, ce projet est soumis aux aléas de la situation sanitaire.
- 2 classes suivent le Vendée Globe : support permettant de travailler les maths (numération, résolution de problèmes), la lecture, la production écrite ...
- Pour les CM2, peut-être qu'en fin d'année, si la situation sanitaire s'améliore, une journée de découverte du collège pourra peut-être être mise en place.
- Projet tennis pour toutes les classes, avec le club de Fouesnant. Il propose 4 séances par classe.

7 - La sécurité à l'intérieur de l'école

- Exercice incendie : le 1^{er} exercice de l'année s'est déroulé correctement, en 1'41" le 12/09/19
- Exercice PPMS intrusion : il a été réalisé le mardi 13 octobre à l'école : en raison de la situation sanitaire, les modalités ont été modifiées cette année. Habituellement, les élèves et enseignants s'entraînent à se cacher. Cette année, ils ont écouté l'alarme « intrusion », puis, dans chaque classe, en fonction de l'âge des enfants, les enseignants ont initié une discussion sur le sujet. L'alarme incendie a également été mise en fonctionnement pour que les élèves puissent comparer les deux.
- Deux PPMS ont été rédigés, comme chaque année : le PPMS intrusion et le PPMS risques majeurs.

8 - Travaux

Des demandes ont été faites :

- peintures intérieures (couloirs et classes) : demande à relayer aux services techniques, qui sont compétants.
- fermeture du portail rue de Moguérou : demande de rehausser les grilles près des portails + installation d'une sonnette ou interphone.
- salle de motricité : elle devrait être réalisée dans l'ancien logement de fonction (85 m²). Elle serait donc dans l'enceinte de l'école. Le projet est acté par la mairie. Un architecte est déjà sur le projet. L'aménagement sera à voir avec les enseignants-es, par rapport aux activités et au stockage. Les tapis peuvent restés au sol pour des périodes longues.
- isolation classe CP ? Problème de bruit les jours de vent et de froid.

Questions diverses :

- Des parents font remonter que l'accès vélo autour de l'école est à sécuriser, notamment pour l'entrée sur le parking (rue de Moguérou). Il serait utile de prévoir un garage à vélo sur le parking rue de Cornouaille, là où la nouvelle salle de motricité devrait se trouver.

Remarque : Pour l'instant la «journée sécurité» que l'école avait l'habitude de mettre en place avec la municipalité avec la prévention routière, la gendarmerie et le car du conseil régional ne sont pas programmées.